

Communiqué de presse
25 mars 2025

Aux représentantes et représentants des médias

2020-2025 : La politique numérique engagée de la Ville de Genève

Le Conseil administratif, par la voix de la magistrate et des magistrats composant la Délégation à la transition numérique (DELTRANS), a dressé aujourd'hui le bilan pour la législature 2020-2025 de son action dans le domaine du numérique, qui constitue une nouvelle politique publique pour la Cité. Positionnée en faveur d'un numérique responsable, inclusif et innovant, la Ville de Genève a initié de nombreuses réalisations pour que le numérique soit un facteur de progrès pour tous et toutes. Elle a également conduit une réforme d'ampleur pour la transformation numérique de son administration. Cet engagement s'est dernièrement concrétisé par l'obtention du label *Numérique responsable de niveau 2*.

Porteur de progrès, le numérique comporte d'importants enjeux de société : inégalités d'accès et de connaissances, protection des données publiques, enjeux écologiques, éthiques et de santé. Pour pouvoir s'adapter aux défis du numérique en constante évolution et y répondre de manière concertée, la Ville de Genève a ancré le numérique comme une politique publique à part entière dès le début de la législature 2020-2025. Cadre de référence aux nombreuses initiatives internes et externes, la Politique numérique s'articule autour de trois valeurs : responsable en intégrant l'impact écologique et les enjeux éthiques liés aux données ; inclusive en développant les compétences numériques, partageant les savoirs et veillant à ne laisser personne de côté ; innovante en soutenant de nouvelles prestations et en encourageant la création artistique numérique. Au total, ce sont plus d'une trentaine d'actions concrètes d'envergure qui ont été initiées par la Ville de Genève

Un numérique responsable basé sur des pratiques éthiques et durables

Afin de réduire l'impact énergétique et environnemental du numérique au sein de l'administration, la Ville de Genève a optimisé ses infrastructures informatiques, en prolongeant la durée de ses équipements, promouvant leur partage et s'assurant de leur réemploi ou leur recyclage. Avec l'action D-Tox lancée en 2022, la Ville favorise chaque année les bonnes pratiques pour un usage durable des outils numériques. Ces réalisations ont contribué à la récente obtention du plus haut niveau (2) du label "Numérique Responsable", attestant ainsi de l'engagement municipal pour un numérique durable (voir encadré ci-dessous). La municipalité a aussi adopté des standards avancés, synthétisés dans un [document cadre](#) pour garantir la sécurité des données, limitant leurs collectes aux besoins essentiels et favorisant la transparence quant à leur utilisation.

Un numérique inclusif grâce à un réseau, à l'accompagnement et au partage

Face aux inégalités numériques, révélées particulièrement durant la crise du COVID, la Ville de Genève a initié en 2021 le [Réseau Inclusion numérique](#). Ce dernier réunit et implique les administrations, institutions publiques et associations locales afin de renforcer les actions visant à développer les compétences et l'autonomie numériques de tous et toutes. Fruit du travail engagé par le Réseau en 2022, le Conseil administratif a adopté en 2023 une [stratégie locale d'inclusion](#)

[numérique](#). Pour concrétiser cette dernière et soutenir des projets associatifs, la Ville a investi 275'000 CHF en trois ans. Depuis novembre 2024 et pour compléter ce dispositif, la population peut se rendre dans deux nouvelles [Permanences](#) et bénéficier d'un accompagnement d'aide au numérique gratuit. Ce projet pilote permet également d'informer les usagères et usagers sur les e-démarches et les [ressources en ligne](#) développées par la Ville, tout comme celles déployées par les musées et bibliothèques pour diversifier l'accès à l'offre culturelle.

Un numérique innovant au service de la population

Durant cette législature, la Ville de Genève a fait de l'innovation numérique un levier pour renforcer l'efficacité et l'accessibilité de ses prestations. De cette manière, elle améliore la qualité de vie de ses habitantes et habitants, ainsi que des actrices et acteurs clés de la cité. Elle a également renforcé ses collaborations pour déployer des solutions numériques mutualisées. Elle valorise ses données pour une plus grande agilité et encourage le partage de données ouvertes au bénéfice de la collectivité, permettant ainsi diverses innovations. Elle s'est saisie du sujet de l'intelligence artificielle pour préparer les prochaines pratiques à adopter. Avec la digitalisation de ses activités, elle a notamment développé la gestion intelligente du chauffage dans les bâtiments municipaux. Le lancement d'[applications mobiles](#) et l'ouverture du nouveau portail dédié aux e-démarches ont facilité l'accès aux prestations pour la population. En 2024, dans le domaine culturel, un nouveau dispositif de soutien destiné à la création numérique, doté, pour une première phase pilote, d'un montant global de CHF 500'000.- a été créé conjointement par la Ville de Genève et le canton, comme le permet la nouvelle loi pour la promotion de la culture et de la création artistique (LPCCA).

La transformation numérique de l'administration

Durant la législature, la Ville a entrepris une transformation numérique ambitieuse pour moderniser son administration. Cette démarche inclut l'amélioration des infrastructures numériques, la mise à niveau des équipements informatiques et l'adoption de solutions innovantes pour optimiser les services municipaux. Cette transformation numérique de l'administration s'est aussi traduite par un renforcement de la gouvernance de la Direction des systèmes d'information et de la communication (DSIC). Après une première publication portant sur les années 2021-2025, une nouvelle version du [Plan directeur de la transformation numérique de l'administration](#) a été adoptée pour la période 2025-2030. Elle retrace les bénéfices issus de la législature écoulée et intègre davantage les ambitions numériques de chaque département de l'administration et s'articule autour d'objectifs communs et transversaux.

Principales réalisations de la Ville en matière de numérique de 2020 à 2025

Pour un numérique responsable :

- Participation à différents réseaux internationaux pour la gouvernance du numérique (depuis 2020)
- Réemploi et recyclage des équipements obsolètes via des partenariats avec Réalise, NoOps (2021) et Itopie (2024)
- Journée D-Tox numérique organisée chaque année (depuis 2022)
- Allongement du cycle de renouvellement des équipements informatiques (2022)
- Définition de la Politique des données de la Ville de Genève (2023)
- Partenariat avec le CyberPeace Institute pour améliorer la cybersécurité des associations (2024)

Pour un numérique inclusif :

- Organisation des Midis du numérique pour les collaboratrices et collaborateurs de la Ville (depuis 2021)
- Création du Réseau Inclusion Numérique de la Ville (2022)
- Définition de la Stratégie locale d'inclusion numérique (2023)
- Soutien aux associations au travers d'un appel à projets pour l'inclusion numérique :
 - 2023 : budget de 50'000 CHF pour 4 projets soutenus
 - 2024 : budget de 75'000 CHF pour 5 projets soutenus
 - 2025 : appel en cours avec un budget de 150'000
- Diagnostic de la maturité numérique de l'administration municipale (2023)
- Lancement du projet pilote des Permanences numériques de la Ville (2024)
- Poursuite de la numérisation des collections des institutions de la Ville
- Le respect des standards d'accessibilité WCAG 2 pour les sites web de la Ville

Pour un numérique innovant :

- Partage de données ouvertes sur le portail fédéral Opendata.swiss (2024)
- Gestion intelligente du chauffage dans les bâtiments municipaux (2024)
- Lancement du nouveau portail citoyen de la Ville pour les démarches administratives en ligne (2024)
- Lancement de plusieurs applications mobiles (Genève en poche – signalement du harcèlement de rue, signalement des anomalies sur le domaine public, gestion des fontaines, gestion des places de marché)
- Lancement d'un dispositif de soutien à la création numérique conjoint avec le Canton de Genève dans le cadre de la Loi pour la promotion de la culture et de la création artistique (LPCCA) pour un montant total de 500'000 CHF (2024)
- Définition d'un cadre d'usage municipal pour l'IA et expérimentations (2025)

Documents & liens utiles :

- Voir la présentation médias du Bilan de la politique numérique 2020-2025 en annexe
- Lien vers la brochure [Politique numérique en bref](#)
- La Politique numérique sur le [site de la Ville de Genève](#)
- [Rapports d'activités de la DSIC, plans directeurs de la transformation numérique](#)

La Ville de Genève labellisée numérique responsable de niveau 2

En février 2025, la Ville de Genève obtient **le label Numérique Responsable (NR) niveau 2**. Délivré par un comité d'experts indépendants, sur la base d'un audit de sa maturité numérique responsable assorti d'un plan d'engagement sur 3 ans, [cette certification](#) permet d'identifier et de rassembler les organisations qui s'engagent à réduire l'impact du numérique. Deux niveaux de labellisation sont proposés. En choisissant de viser le niveau le plus élevé, la Ville de Genève concrétise son engagement en faveur d'une politique numérique responsable pérenne et cohérente au sein de son organisation.

La labellisation en quelques chiffres : 480 documents réunis pour l'évaluation de maturité numérique responsable – 6 services parties prenantes au sein de la Ville de Genève – 29 engagements à déployer de 2025 à 2028

Contacts presse :

Département de la culture et de la transition numérique (DCTN)

M. Sami Kanaan, conseiller administratif et président de la Délégation à la transition numérique (DELTRANS), par l'intermédiaire de Mme Armelle Combre, responsable de l'Unité communication : 022 418 65 62 - armelle.combre@geneve.ch

Département de la sécurité et des sports (DSSP)

Mme Marie Barbey-Chappuis, conseillère administrative, par l'intermédiaire de M. Cédric Waelti, conseiller de direction en charge de la communication : 022 418 24 82 – cedric.waelti@geneve.ch

Département des finances, de l'environnement et du logement (DFEL)

M. Alfonso Gomez, conseiller administratif, par l'intermédiaire de Mme Anne Bonvin Bonfanti, conseillère de direction en charge de la communication, 022 418 22 43 - anne.bonvin-bonfanti@geneve.ch

Conférence de presse Bilan de la politique numérique de la Ville de Genève

connectons_demain

Espace Ville de Genève
25 mars 2025



VILLE DE
GENÈVE

Bilan de la politique numérique



Répondre aux attentes de la population et aux défis de notre temps



Sami Kanaan

Conseiller administratif en charge du Département de la culture et de la transition numérique (DCTN)

Les 3 valeurs de la politique numérique

La Ville de Genève s'engage pour une **transformation numérique inclusive, responsable et innovante.**

En modernisant ses services et en favorisant l'accessibilité, l'éthique et la créativité, elle met le numérique au service de tous et toutes, dans une démarche durable et transparente.



Responsable

Inclusif

Innovant

La labélisation Numérique responsable

Le 21 février 2025, la Ville de Genève a obtenu le label Numérique Responsable niveau 2

Le Label Numérique Responsable 2 est décerné :

- Sur la base d'une maturité avérée selon un référentiel donnant lieu à un audit (sur site 3 jours-rencontres des parties prenantes du projet)
- Assorti d'un Plan d'Engagement sur 3 ans (dans l'esprit d'une démarche d'amélioration continue)



Un numérique responsable



**Pour faire grandir
notre confiance dans
les technologies du
numérique**



Alfonso Gomez

Conseiller administratif en
charge du Département des
finances, de l'environnement et
du logement (DFEL)

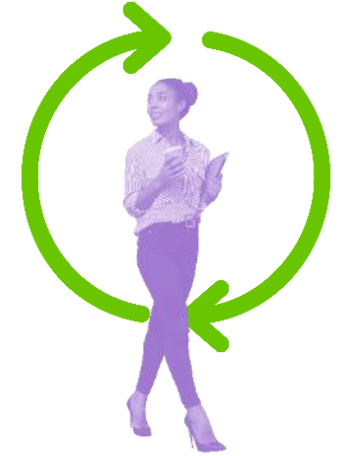
Un numérique responsable



Objectifs stratégiques :

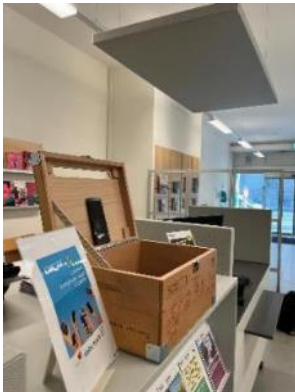
- > Réduire l'impact énergétique et environnemental des outils, infrastructures et données numériques de l'administration
- > Favoriser les bonnes pratiques dans l'administration pour un usage durable et sobre du numérique
- > Renforcer la confiance dans la cyberadministration par un traitement des données responsable, sécurisé et transparent
- > Contribuer au développement de la Genève internationale comme un espace d'accueil, de réflexions et d'échange autour des enjeux de la gouvernance numérique à l'échelle mondiale

Un numérique responsable



Réalisations principales :

- ✓ Réemploi et recyclage des équipements obsolètes via des partenariats avec Réalise et NoOps (2021)
- ✓ Journée D-Tox numérique organisée chaque année (depuis 2021)
- ✓ Participation à différents réseaux internationaux pour la gouvernance du numérique (depuis 2020)



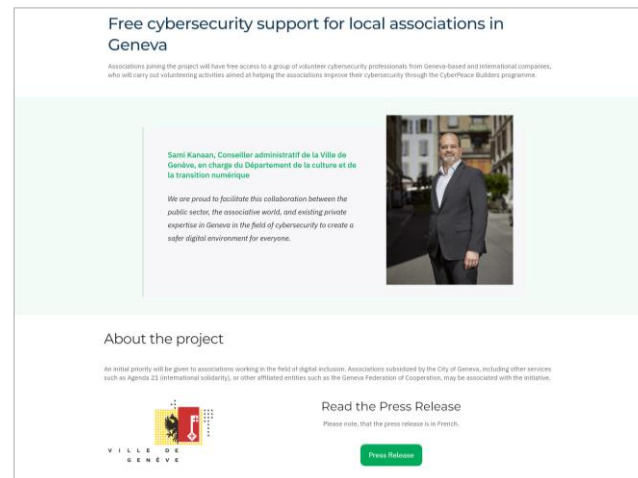
→ Suite

Un numérique responsable



Réalisations principales :

- ✓ Allongement du cycle de renouvellement des équipements informatiques (2022)
- ✓ Définition de la Politique des données de la Ville de Genève (2023)
- ✓ Partenariat avec le CyberPeace Institute pour améliorer la cybersécurité des associations (2024)



Un numérique inclusif



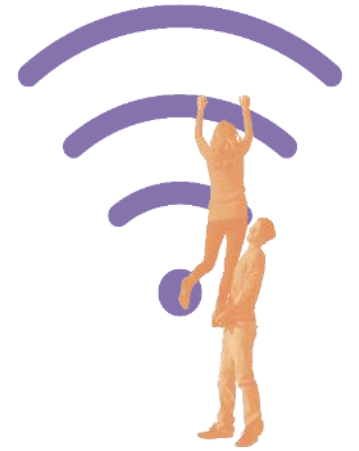
Pour davantage
de compétences et
d'autonomie numérique
de chacun et chacune



Sami Kanaan

Conseiller administratif en
charge du Département de la
culture et de la transition
numérique (DCTN)

Un numérique inclusif



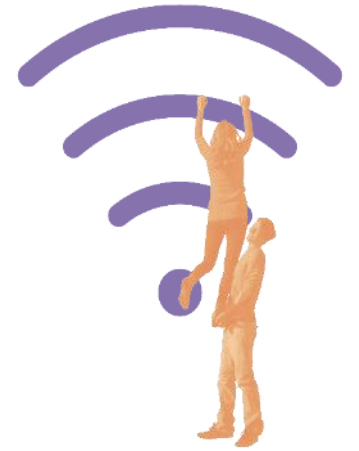
Objectifs stratégiques :

- > Améliorer l'accessibilité des outils et équipements numériques pour tous et toutes
- > Développer les compétences et l'autonomie numériques, par la formation et l'accompagnement, pour une meilleure appropriation des usages et outils numériques, quel que soit l'âge / le sexe / orientation sexuelle / milieu socio-culturel / socio-économique ou limitations physiques, sensorielles ou psychiques
- > Renforcer le partage des savoirs par la numérisation du patrimoine
- > Faciliter et encourager l'interaction et la participation citoyenne par des outils numériques adaptés

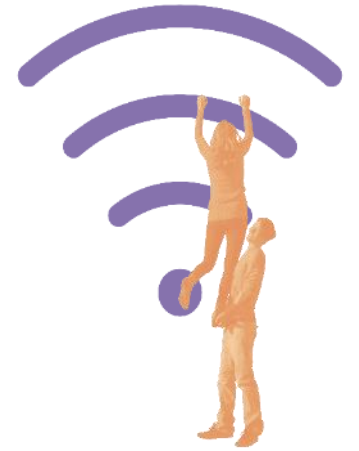
Un numérique inclusif

Réalisations principales :

- ✓ Création du Réseau Inclusion Numérique de la Ville (2022)
- ✓ Définition de la Stratégie locale d'inclusion numérique (2023)
- ✓ Soutien aux associations au travers d'un appel à projets pour l'inclusion numérique :
 - 2023 : budget de 50'000 CHF pour 4 projets soutenus
 - 2024 : budget de 75'000 CHF pour 5 projets soutenus
 - 2025 : appel en cours avec un budget de 150'000 CHF



Un numérique inclusif



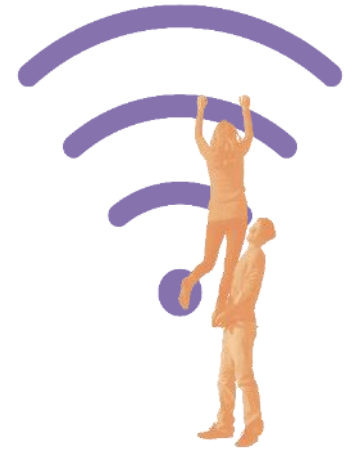
Réalisations principales :

- ✓ Lancement du projet pilote des Permanences numériques de la Ville (2024)
- ✓ Numérisation des collections des institutions de la Ville
- ✓ Le respect des standards d'accessibilité WCAG 2 pour le développement des sites web de la Ville



→ Suite

Un numérique inclusif



Réalisations principales :

- ✓ Diagnostic de la maturité numérique de l'administration municipale (2023)
- ✓ Organisation des Midis du numérique pour les collaboratrices et collaborateurs de la Ville (depuis 2021)



Un numérique innovant



Pour imaginer des
projets numériques
engageants



Marie Barbey-Chappuis
Conseillère administrative en
charge du Département de la
sécurité et des sports (DSSP)

Un numérique innovant



Objectifs stratégiques principaux :

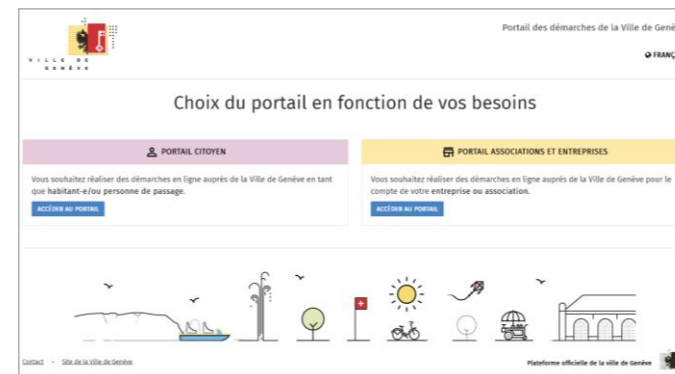
- > Renforcer l'efficacité et l'accessibilité de ses prestations, et ainsi contribuer à la qualité de vie des habitant-e-s et des acteurs clefs de la cité
- > Renforcer les collaborations entre collectivités publiques et parapubliques genevoises pour déployer des solutions numériques mutualisées
- > Valoriser les données pour une meilleure agilité et un meilleur partage de l'information au bénéfice de la collectivité
- > Soutenir et valoriser le dynamisme numérique de création et de diffusion des industries créatives et culturelles

Un numérique innovant



Exemples de réalisations :

- ✓ Création d'une application pour signaler les anomalies dans l'espace public (2022)
- ✓ Lancement d'une application pour dénoncer le harcèlement de rue (2022)
- ✓ Lancement d'un nouveau portail pour les démarches administratives en ligne (2024)
- ✓ Implémentation d'un outil permettant une gestion intelligente du chauffage dans les bâtiments municipaux (2024)



→ Suite

Un numérique innovant



Exemples de réalisations :

- ✓ Démocratisation de l'utilisation de la cartographie et des géodonnées (2023)
- ✓ Lancement d'un dispositif de soutien à la création numérique conjoint avec le Canton de Genève dans le cadre de la Loi pour la promotion de la culture et de la création artistique (LPCCA) pour un montant total de 500'000 CHF (2024)
- ✓ Définition d'un cadre d'usage municipal pour l'intelligence artificielle (2025)



L'approche Ville de Genève pour la transformation numérique de son administration



Offrir à toutes et à tous des services numériques adaptés et fiables grâce à une administration innovante, efficiente et responsable



Thomas Royston
Directeur de la Direction des systèmes d'information et de communication (DSIC)

La politique numérique comme boussole



- Respect de la sphère privée
- Sobriété numérique
- Accessibilité des contenus

Certaines images de cette présentation ont été générées par un outil d'IA générative.

Portefeuilles de produits



- Accès grand public aux prestations et aux contenus patrimoniaux
- Numérisation de bout en bout des processus de traitement
- Productivité personnelle et collaboration
- Infrastructure et sécurité

Gouvernance



- Le CA propose une jauge d'investissement biennale par portefeuille
- Le CM vote les crédits et suit leur utilisation
- L'administration alloue les ressources aux projets
- Les comités projets supervisent l'exécution

Rupture technologique

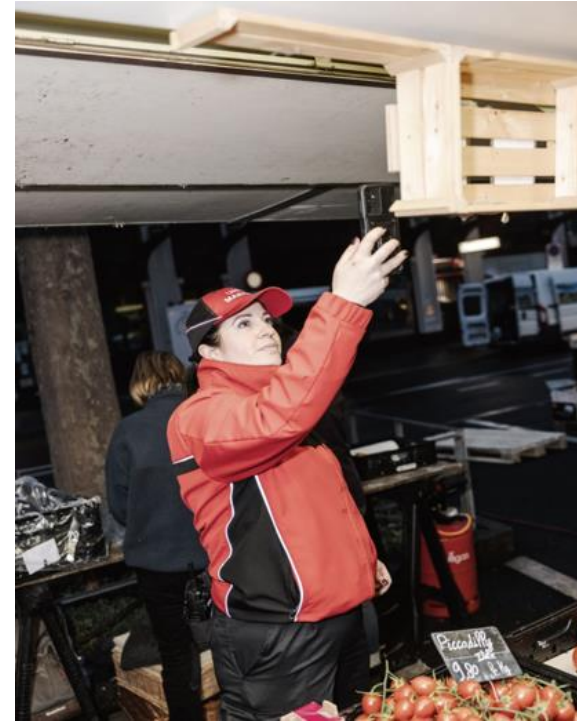


- GEN AI & LLMs
- Capteurs & IOT
- Big Data & Machine Learning
- Robotic Process Automation

Certaines images de cette présentation ont été générées par un outil d'IA générative.



**Notre principal défi
est humain et
organisationnel,
pas technique.**



En conclusion



**Le numérique doit être
un facteur de progrès
pour tous et toutes**



Sami Kanaan

Conseiller administratif en
charge du Département de la
culture et de la transition
numérique

Questions ?

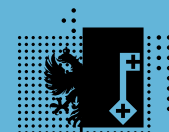
connectons_demain

Ville de Genève, Mars 2025

Département de la culture et de la transition numérique
Route de Malagnou 19
1208 Genève

numerique.dctn@ville-ge.ch

<https://www.geneve.ch/numerique>



VILLE DE
GENÈVE

LES TEMPS FORTS 2021–2025

- E-GENÈVE
- E-ADMINISTRATION
- COLLABORATION NUMÉRIQUE
- SOCLE TECHNIQUE

La DSIC a réalisé de nombreux projets informatiques importants au cours des dernières années, pour améliorer les services à la population et moderniser l'administration municipale. Sélection.



ORGANISATION DES PROJETS

Les portefeuilles de projets permettent de disposer d'approches distinctes, avec une indépendance financière et une organisation propre selon les bénéficiaires.

GOUVERNANCE

1 STRATÉGIE

Conseil administratif et sa Délégation à la transition numérique

Pilotage de la politique du numérique et allocation des moyens financiers relatifs aux investissements des différents portefeuilles

Conseil municipal

Vote des crédits et suivi de leur utilisation

2 ALLOCATION

Comités d'arbitrage

Répartition des crédits aux projets

3 EXÉCUTION

Comités de pilotage des projets

Gestion des crédits alloués et supervision des projets

MISE EN ŒUVRE

1 E-GENÈVE



Projets pour le grand public

- Renforcement de l'accès aux prestations municipales par le portail des démarches
- Information et promotion via les différents canaux numériques
- Valorisation du patrimoine culturel et scientifique (archives, musées, sciences)
- Gestion et diffusion des géodonnées en soutien des politiques urbaines

4

SOCLE TECHNIQUE



Projets qui soutiennent les trois autres portefeuilles

- Renforcement de la sécurité et des contrôles du système d'information
- Conformité à la nouvelle loi sur la protection des données personnelles
- Modernisation des infrastructures avec une adoption responsable du cloud
- Gestion optimisée des processus et des ressources humaines et financières

2 E-ADMINISTRATION



Projets pour les services de la Ville

- Standardisation des processus transverses avec le nouvel ERP
- Modernisation des applications métiers
- Numérisation des contenus, dématérialisation et automatisation des processus
- Pilotage des prestations municipales par les données

3 COLLABORATION NUMÉRIQUE



Projets pour les membres du personnel

- Gestion responsable et durable des équipements informatiques
- Modernisation des outils de productivité personnelle et collaboratifs
- Accompagnement pour permettre au personnel de travailler avec aisance
- Adoption pertinente de solutions d'intelligence artificielle



Plan directeur de la transformation numérique 2025-2030